

Électorat provincial.—La loi sur les élections de chaque province renferme les dispositions relatives à l'habilité et à l'inhabilité à voter. En général, toute personne, homme ou femme, âgée de 21 ans, qui est citoyen canadien ou sujet britannique et qui satisfait à certaines exigences relatives à la résidence dans la province et le district électoral où a lieu l'élection, et qui n'est pas frappée d'incapacité statutaire, a droit de vote. Ces conditions s'appliquent, avec des modifications, aux électeurs de toutes les provinces. La principale exception à ces conditions est celle qui donne le droit de vote aux personnes de 18 ans en Saskatchewan et aux personnes de 19 ans en Alberta et en Colombie-Britannique.

Sous-section 1.—Terre-Neuve

Le gouvernement de Terre-Neuve se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative. Le colonel l'honorable sir Leonard Outerbridge, lieutenant-gouverneur de la province au 31 mai 1955, a été nommé le 17 août 1949.

L'Assemblée législative compte 28 membres élus pour cinq ans. L'Assemblée générale, élue le 26 novembre 1951, est la trentième dans l'histoire de Terre-Neuve et la deuxième depuis l'union de Terre-Neuve au Canada.

Le premier ministre et chacun des membres du Cabinet touchent \$7,000 par année en plus d'une indemnité de session de \$3,000. Les membres de l'Assemblée législative touchent une indemnité de session de \$3,000. Le chef de l'Opposition reçoit une indemnité supplémentaire de \$2,000.

14.—Législatures de Terre-Neuve depuis son entrée dans la Confédération, et ministère, 31 mai 1955

Législatures, 1949-1955

Date des élections	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
27 mai 1949	1 ^{re} assemblée générale.....	4	13 juillet 1949	3 nov. 1951
26 nov. 1951	2 ^e assemblée générale.....	5	12 mars 1952	1

¹ La législature n'avait pas encore pris fin le 31 mai 1955.

Premier ministre

(Position des partis aux dernières élections générales, le 26 novembre 1951: 22 libéraux, 4 conservateurs progressistes et deux sièges vacants.)

NOTA.—La date de la nomination n'est pas nécessairement celle de l'assermentation.

Portefeuille	Titulaire	Nomination initiale	Nomination au poste actuel
Premier ministre, ministre du Développement économique.....	L'hon. J. R. SMALLWOOD.....	1 ^{er} avril 1949	1 ^{er} avril 1949
Procureur général.....	L'hon. L. R. CURTIS.....	1 ^{er} avril 1949	1 ^{er} avril 1949
Ministre du Bien-être social.....	L'hon. F. W. ROWE.....	21 mai 1952	10 avril 1955
Ministre des Pêcheries et des Coopératives.....	L'hon. W. J. KEOUGH.....	29 juill. 1949	29 juill. 1949
Ministre des Travaux publics.....	L'hon. E. S. SPENCER.....	29 juill. 1949	29 juill. 1949
Ministre de l'Éducation.....	L'hon. J. R. CHALKER.....	4 avril 1950	23 déc. 1952
Ministre du Travail.....	L'hon. C. H. BALLAM.....	4 avril 1950	4 avril 1950
Ministre de la Santé.....	L'hon. S. J. HEFFERTON.....	29 juill. 1949	10 avril 1955
Ministre des Affaires municipales et des Approvisionnements.....	L'hon. S. J. HEFFERTON.....	29 juill. 1949	23 déc. 1952
Ministre des Finances.....	L'hon. GREGORY J. POWER.....	15 déc. 1951	15 déc. 1951
Ministre des Affaires provinciales.....	L'hon. MYLES P. MURRAY.....	15 déc. 1951	15 déc. 1951
Solliciteur général.....	L'hon. MYLES P. MURRAY.....	15 déc. 1951	10 avril 1955
Ministre des Ressources naturelles.....	L'hon. F. W. ROWE.....	21 mai 1952	21 mai 1952
Ministre d'État.....	L'hon. P. J. LEWIS.....	15 déc. 1951	15 déc. 1951

Sous-section 2.—Île-du-Prince-Édouard

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative.

L'honorable T. W. L. Prowse, lieutenant-gouverneur de la province au 30 juin 1955, a été nommé le 4 octobre 1950. On trouvera la liste des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération à la page 90 de l'*Annuaire* de 1951.